

Comment puis-je récolter des signatures valables ?

Avant la récolte de signatures

- Pour vous préparer, lisez l'argumentaire et le document « «Questions fréquemment posées sur l'initiative populaire fédérale «Protection contre le tabagisme passif»» (cf. www.sansfumees-oui.ch).
- Toute personne est autorisée à récolter des signatures, quelle que soit son âge et sa nationalité.
- Adressez-vous aux autorités compétentes (police communale ou chancellerie communale) pour savoir si vous avez besoin d'une autorisation pour récolter des signatures à l'endroit prévu. Cette autorisation est généralement nécessaire pour récolter des signatures sur la voie publique (rues ou places).
- Pour la récolte de signatures dans un lieu privé (gare, transports publics, centres commerciaux, etc.), l'accord du propriétaire du lieu est nécessaire.

Lors de la récolte de signatures

- Seules les personnes qui sont citoyens/citoyennes suisses et qui jouissent du droit de vote (= 18 ans minimum) sont habilitées à signer l'initiative.
- Chaque personne n'a le droit de signer qu'une seule fois.

Plusieurs personnes ont le droit de signer sur une même feuille de signatures pour autant qu'elles jouissent du droit de vote dans la même commune politique. Ce qui signifie qu'**il faut utiliser une feuille de signatures distincte pour chaque commune politique !** Sinon, les signatures ne seront pas valables.

- En tant que personne responsable de la collecte de signatures, il vous faut remplir les indications suivantes concernant le / la signataire de l'initiative, dans les rubriques prévues à cet effet:
 - **Canton**
 - **Numéro postal d'acheminement (NPA):** (les communes d'assez grande taille (par exemple Berne) ont certes des NPA différents, mais elles sont considérées comme formant une seule commune politique. Exemple: les personnes habitant 3007 Berne ou 3012 Berne peuvent signer sous 3000 Berne)
 - **Commune politique:** (= commune dans laquelle le/la signataire de l'initiative paie ses impôts et où elle exerce son droit de vote)
- Le/la signataire fait figurer **sur la feuille de signatures de sa commune politique, en caractères manuscrits et avec un stylo à bille, en majuscules et de manière bien lisible**, les indications suivantes:
 - son **nom** et son **prénom**
 - sa **date de naissance** (jour / mois / année)
 - son **adresse de domicile** (rue et numéro d'immeuble)
 - sa propre **signature** manuscrite

Important:

- **Ecrire en toutes lettres toutes les indications** (pas de guillemets, pas de mention «idem»); il est impératif de laisser vide la colonne «Contrôle» ainsi que tout le reste de la feuille de signatures!

Après la récolte de signatures

- Toutes les feuilles de signatures – même partiellement remplies (ou qui contiennent des erreurs) - doivent être envoyées aussi rapidement que possible à l'adresse suivante:

Alliance «Protection contre le tabagisme passif», Case postale 362, 3052 Zollikofen

Secrétariat général
Alliance «Protection contre le tabagisme passif»
c/o Ligue pulmonaire suisse

Südbahnstrasse 14c
case postale, 3000 Berne 14
www.sansfumees-oui.ch

tél. 031 378 20 49
fax. 031 378 20 51
info@sansfumees-oui.ch

Conseils pratiques pour réussir votre récolte de signatures

Sélectionner avec soin le lieu et le moment de la récolte de signatures

Choisissez des lieux où se trouvent un grand nombre de personnes qui ont le temps de s'arrêter. Les lieux appropriés (en particulier pour des emplacements de stands) sont les foires-expositions ou les manifestations. Ce sont surtout les familles avec enfants, les personnes conscientes de l'importance de la santé et les sportifs/sportives actifs qui soutiennent l'initiative «Protection contre le tabagisme passif». Il est aussi recommandé de récolter des signatures là où passent de nombreux citoyens votant appartenant à la même commune politique (par exemple devant les locaux de votations. Attention: une autorisation est parfois nécessaire).

Prendre avec vous suffisamment de matériel, utiliser des stylos à bille

Prenez avec vous suffisamment de feuilles de signatures vierges, de stylos à bille et d'un support dur pour écrire. Vous pouvez télécharger en tout temps des feuilles de signatures supplémentaires sous www.sansfumee-oui.ch ou en obtenir auprès du *secrétariat général de l'Alliance «Protection contre le tabagisme passif»*, tél. 031 378 20 49, info@sansfumee-oui.ch. Vous êtes autorisé/e à photocopier des feuilles de signatures vierges. Il est recommandé de préparer un classeur dans lequel vous pourrez classer par ordre alphabétique des communes les feuilles de signatures.

Attirer l'attention

Attirez l'attention sur les objectifs de l'initiative et, le cas échéant, sur l'organisation responsable de la récolte de signatures en plaçant des banderoles et des affiches. Décorez votre stand de façon à attirer l'œil. Les tables constituent un bon lieu d'attraction. Impliquez, si possible, des personnalités connues dans votre campagne de collecte de signatures et informez la presse locale durant la phase préparatoire. Fournissez également à la presse locale des images ou photos.

Se fixer un objectif

Pour vous stimuler vous-même ou pour stimuler votre groupe, fixez-vous pour objectif un nombre déterminé de signatures. De manière générale, on part du principe qu'une personne récolte entre 15 et 25 signatures par heure.

Allez vers les gens et adressez-vous à eux activement

Donnez aux passantes et aux passants deux mots clés afin qu'ils sachent tout de suite de quoi il retourne. Par exemple: «*Est-ce que vous êtes pour des restaurants sans fumée ?*» ou «*Est-ce que vous en avez assez de respirer la fumée des autres?*» Allez droit au but. Gardez à portée de main les réponses aux questions fréquemment posées (voir «Questions fréquemment posées» sous www.sansfumee-oui.ch).

Ecouter, mais pas trop longtemps

Ecoutez les gens et répondez à leurs questions. Mais évitez de vous engager dans des discussions trop longues qui vous feraient perdre un temps précieux.

Ne harcelez personne

Si quelqu'un ne se laisse pas convaincre par les arguments que vous avancez, donnez-lui une carte de signatures afin qu'il puisse s'informer en toute tranquillité et prendre sa décision ultérieurement. Rassurez les personnes indécises en leur expliquant qu'en signant cette initiative, elles permettent simplement au peuple de se prononcer sur ce thème.

Autres idées pour la récolte de signatures:

- Récolte de signatures lors de manifestations (rassemblements, séminaires, exposés, spectacles): faire circuler les feuilles de signatures ou les placer sur une table et attirer l'attention des personnes présentes sur cette initiative
- Récolte de signatures dans le cadre d'un cercle d'amis et de connaissances ou dans le voisinage
- Joindre des cartes de signatures à des revues et lors d'envois de courrier et de correspondance
- Attacher les feuilles de signatures sous forme de fichier PDF (en pièce jointe) à des courriers électroniques (par exemple à des newsletters), en mentionnant l'annexe dans le message
- Mettre en ligne sur votre propre site web un lien direct conduisant à www.sansfumee-oui.ch
- Placer des feuilles de signatures sur des tableaux d'affichage dans des colocations, des immeubles et des quartiers, ou les afficher et les faire circuler au bureau (avec l'accord de votre supérieur).